

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT SERVAIS du 21 novembre 2024

Délibération N° : 2024 - 11 - 06

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un novembre, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servais, dûment convoqué le 15 novembre s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ty Léon, sous la présidence de M. MAGUEREZ Thierry, Adjoint au Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 15 – présents : 12 - votants : 15.

Membres en exercice :	Présents :	Votants :	Pour :	Contre :	Abstention :
15	12	15	15		

Présents : Thierry MAGUEREZ, Marie-Laure GRALL, Benoît RIOU, Christel ABGRALL, Gwendoline LE BRICQUIR, David LE BORGNE, Aurélie VEN, Corentin PARENT, Benjamin TREGUER, Fabienne MADEC, Valérie PAUL et Virginie MASSEY.

Absent excusé : Bernard MICHEL, Jérôme BOITE et Paul LAURENT.
Bernard MICHEL a donné pouvoir à Thierry MAGUEREZ.
Paul LAURENT a donné pouvoir à Benjamin TREGUER.
Jérôme BOITE a donné pouvoir à Marie-Laure GRALL.

Secrétaire de séance : Marie-Laure GRALL

Secrétaire de séance adjoint : Virginie ROUDAUT (agent administratif)

OBJET : MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES « La P'tite Marelle ».

Rapporteur : M. MAGUEREZ, Adjoint au Maire.

M. MAGUEREZ, adjoint au Maire expose que l'entreprise Jacques BERNARD propose de modifier les devis.

M. MAGUEREZ explique les modifications.

Il en résulte un avenant de 38 441,52 € HT qu'il propose au Conseil Municipal d'approuver.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

- * **APPROUVE** le projet d'avenant au marché de travaux passé pour l'entreprise Jacques BERNARD tel que présenté à hauteur de 38 441,52 € HT,
- * **AUTORISE** M. le Maire à signer ledit avenant.

La Secrétaire de Séance,
Marie LAURE GRALL



L'adjoint au Maire,
Thierry MAGUEREZ

